La pair-aidance en santé mentale en Suisse romande

DOSSIER En Suisse romande, la pair-aidance en santé mentale connaît un développement important. Le Réseau romand des pairs-aidant-e-s professionnel-le-s en santé mentale (re-pairs) et la Coordination romande des association d'action pour la santé psychique (Coraasp) proposent ici une analyse commune des défis actuels qui nécessitent une mobilisation collective.

Face à la recrudescence des problématiques de santé mentale, la complexité des situations et les limites parfois observées dans les approches traditionnelles centrées sur les symptômes et les déficits, la pair-aidance s'impose progressivement comme un levier complémentaire au sein des dispositifs de santé et du travail social. L'OMS promeut d'ailleurs l'intégration de la pair-aidance pour faire face aux défis socio-sanitaires de nos pays. Fondée sur le savoir expérientiel des personnes ayant des troubles psychiques, des situations d'addiction ou d'autres formes de vulnérabilité, la pair-aidance permet de transformer l'expérience vécue en ressource professionnelle, au service du rétablissement d'autrui. En Suisse romande, cette approche connaît un développement important, pourtant, plusieurs défis nécessitent aujourd'hui une mobilisation collective.

Où en est la Suisse romande aujourd'hui ?

Ces dernières années, la pair-aidance professionnelle a connu un essor significatif en Suisse romande. Plus de 40 pairs-aidant-e-s professionnel-le-s ou pairs praticien-ne-s en santé mentale (PPSM) exercent aujourd'hui dans des contextes variés : hôpitaux psychiatriques, établissements psychosociaux, associations, hautes écoles ou encore en tant qu'intervenant-e-s indépendant-e-s.

Le développement du certificat de pair praticien-ne en santé mentale (PPSM) qui a démarré en 2013, porté par la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) – en partenariat avec l'association re-pairs, la Coraasp, l'association romande Pro Mente Sana et La Haute Ecole de Santé La Source – a largement contribué à cette professionnalisation. Plus d'une vingtaine de lieux de stage accueillent désormais des étudiant-e-s PPSM, participant ainsi à la diffusion progressive de cette pratique au sein des institutions.

Sur le terrain, les pairs-aidant-e-s professionnel-le-s interviennent dans l'accompagnement individuel et collectif, la formation et la recherche. Leur spécificité réside dans leur capacité à mobiliser leur propre parcours de rétablissement pour favoriser l'espoir, renforcer le pouvoir d'agir et renforcer le lien social. Ils et elles peuvent coanimer, par exemple, des groupes d'entraide ou de psychoéducation, des ateliers centrés sur la vie quotidienne (logement, budget, emploi, liens sociaux, outils de rétablissement), des programmes d'insertion ou de réhabilitation en santé mentale et addictions.

Dans des systèmes d'aide et de soins en tension, soumis à de multiples contraintes institutionnelles, les PPSM invitent à porter un regard différent sur les parcours de vie. En mobilisant leur savoir expérientiel, ils et elles questionnent certaines représentations établies, favorisent des pratiques centrées sur le rétablissement et contribuent à faire évoluer les cultures professionnelles vers le partenariat et l'inclusion. Cette expertise expérientielle ne vise pas à remplacer les compétences des professionnel-le-s du social mais à les compléter.



Dans la pratique, les pairs-aidant-e-s professionnel-le-s interviennent dans l'accompagnement individuel et collectif, ainsi que dans la recherche.
PHOTO : KEYSTONE

Quels sont les défis actuels ?

Comme en Suisse alémanique, malgré ces avancées, la pair-aidance en romandie demeure un champ en construction. La reconnaissance du statut de pair-aidant professionnel reste inégale selon les institutions et les cantons. Les fonctions, responsabilités et conditions d'engagement ne sont pas toujours clairement définies, ce qui peut parfois générer des incompréhensions ou des attentes contradictoires au sein des équipes. L'intégration des savoirs expérientiels invite les institutions à évoluer vers des pratiques davantage orientées vers le rétablissement, le partenariat et la décision partagée. Cette évolution concerne autant les domaines de la santé que ceux du travail social. C'est d'ailleurs pour faire face ensemble à ces défis qu'une faîtière Suisse des travailleurs pairs s'est créé en 2024.

Les travailleuses et travailleurs sociaux occupent à cet égard une place essentielle. Confrontés quotidiennement aux réalités de la précarité, de l'exclusion, des discriminations ou des ruptures de parcours, ils et elles constituent des partenaires privilégiés pour articuler la pair-aidance aux enjeux sociaux contemporains. L'accueil de stagiaires PPSM, la participation à des formations sur le rétablissement ou encore le soutien aux démarches d'entraide au sein de leur organisation, constituent autant de leviers permettant d'ancrer durablement la pair-aidance dans les pratiques professionnelles.

Enfin, la consolidation du domaine passe par l'accompagnement des structures qui souhaitent engager des PPSM, des efforts de formation sur le rétablissement et la pair-aidance pour les équipes, des supervisions et des intervisions pour les PPSM comme le proposent la Coraasp et l'association re-pairs.



Que construisent ensemble re-pairs et la Coraasp ?

Face à ces enjeux, l'association re-pairs et la Coraasp ont décidé de renforcer leur collaboration afin de soutenir un développement cohérent de la pair-aidance en Suisse romande. Ensemble, ils et elles conduisent un projet romand, soutenu par la Fondation Leenards, qui vise à rassembler les différents acteurs concernés – personnes concernées, pairs-aidant-e-s professionnel-le-s/PPSM, institutions employeurs, associations et partenaires académiques – autour d'une vision partagée du développement de la pair-aidance en Suisse romande. Cette démarche a pour but de favoriser les échanges de bonnes pratiques, de clarifier les terminologies et de renforcer la reconnaissance du statut de pair-aidant professionnel dans les politiques publiques et les dispositifs d'accompagnement dans le champ de la santé mentale.

Parallèlement, les deux organisations travaillent au développement d'une plateforme romande destinée à améliorer la visibilité des ressources existantes, à faciliter la mise en réseau des acteurs et à soutenir le recrutement de professionnel-le-s de la pair-aidance à l'instar de ce que propose EX-IN Schweiz.

Afin de contribuer à la reconnaissance de la pair-aidance comme une composante à part entière des dispositifs socio-sanitaires, re-pairs et la Coraasp participent à différents réseaux nationaux avec la faîtière Suisse du travail par les pairs et internationaux (comme la Fédération des Associations des Pairs-Aidants Francophones). Plus largement, ces initiatives traduisent une conviction commune : la transformation des systèmes de santé et d'action sociale passe aussi par une meilleure reconnaissance des savoirs expérientiels. La pair-aidance ne constitue pas uniquement une nouvelle fonction professionnelle, elle représente une opportunité de repenser les relations d'accompagnement, en rappelant que la vulnérabilité n'est pas qu'un déficit.

Tania Zambrano Ovalle, Charlène Tripalo,
La Coraasp, ComPASM

Samira Chapari Wildhaber,
Association re-pairs

RE-PAIRS :

Le Réseau romand des pairs aidant-e-s professionnel-le-s (re-pairs), fondé en 2014 par des pairs praticien-ne-s, rassemble les acteur-rice-s engagé-e-s pour la reconnaissance de cette profession en Suisse romande. Re-pairs structure le métier de pair-aidant-e en valorisant les savoirs expérientiels du rétablissement. L'association co-construit la formation certifiante de PPSM, accompagne l'implantation de postes dans les institutions et offre aux membres de son réseau des lieux de rencontres et des formations continues.
Plus d'information sous : www.re-pairs.ch/

CORAASP :

Le Centre de compétences de la Pair-Aidance en Santé mentale (ComPASM), créé par la Coraasp en 2022, œuvre au développement de la pair-aidance en Suisse romande. En valorisant le savoir issu de l'expérience vécue, il contribue à renforcer le rétablissement, la participation citoyenne et le pouvoir d'agir des personnes concernées. À travers ses formations, ainsi que le conseil et la mise en réseau, le ComPASM accompagne l'évolution des pratiques et soutient l'intégration des PPSM sur le terrain.
Plus d'information sous : www.coraasp.ch/prestations-pair-aidance/compasm/